

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 février 2008
(convocation du 11 février 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Février Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DENON-BIROT Marie-Nelly, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 11 h 10)
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 9 h 50)
M. BELIN Bernard à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 9 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
M. BELLOC Alain à M. CASTEL Lucien
M. BENOIT J. Jacques à M MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 00)
Mme. BRUNET Françoise à M. BANAYAN Alexis
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. JUNCA Bernard
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. PETIT Alain à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. SOUBIRAN Claude
M. PONS Henri à M. SIMON Patrick
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

EXCUSE :

M. CANIVENC

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Aquitanima - Salon international de l'élevage, du matériel et de la génétique du
1er au 4 mai 2008 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention -
Décision - Confirmation - Autorisations**

Madame FAORO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créé en 1996 dans le cadre du Salon de l'Agriculture, à la demande des responsables professionnels et des éleveurs d'Aquitaine, Aquitanima s'est depuis imposé comme le salon de référence du Grand Sud-Ouest Européen en matière de génétique bovine, grâce au niveau d'affaires qu'il génère et à ses nombreux succès à l'international.

Cette manifestation s'impose comme un carrefour technique et commercial et elle est devenue pour la filière, au fil du temps, une référence incontournable.

Elle rend aux éleveurs les services qu'ils attendent, notamment sur les points suivants :

- confrontation et évaluation de leur savoir-faire génétique à travers les concours de haut niveau,
- rencontres entre partenaires et fournisseurs, exposants au Salon,
- communication et information à destination du grand public,
- mise en place d'un programme international, grâce à l'appui de l'agence Interco, et à l'animation réalisée par les acteurs de la génétique bovine d'Aquitaine.

Ainsi, en 2007, 230 exposants étaient présents et 88 professionnels étrangers ont pu participer à ce salon, venant d'horizons aussi divers que l'Amérique Latine, l'Europe (Espagne, Belgique, Portugal, Açores, Angleterre, Bulgarie, Hongrie, Irlande) ou d'autres pays tels que l'Australie et la Chine.

Cette manifestation qui bénéficie d'installations de grande qualité depuis 2005 avec une halle de 8 000 m², permet d'accueillir les animaux dans de parfaites conditions et conforte la position de ce salon au niveau national et international.

Comme l'an passé, des animaux en provenance de la péninsule ibérique de race Blonde d'Aquitaine et Limousine, auxquels s'ajouteront ceux de la race Bazadaise et Charolaise, seront accueillis et participeront aux différents concours.

Les outils de communication, dont le MAG AQUITANIMA, des radios locales et étrangères couvriront cet évènement et des forums permettront aux partenaires et exposants d'informer leurs clients sur leurs services et leurs actions.

Notre établissement public qui contribue depuis 1996 à l'organisation de ce salon est sollicité pour renouveler son soutien financier à même hauteur qu'en 2007, soit 8 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C s'élevant à 293 470 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Animations	36 900	Cotisations	2 300
Bovins	41 740	Divers	1 400
Communication	53 580	Partenariat	37 500
Déplacements	3 220	Publicité	770
Edition	2 700	Stand	10 000
Frais généraux	17 680	Prestations SRA	33 000
International	46 400	Subventions :	
Personnel	20 000	Conseil Régional aquitaine	125 000
Réception	4 000	Conseil Général Gironde	18 000
Technique	67 250	Communauté Urbaine	8 000
		Ville de Bordeaux	5 000
		Intereg	15 000
		Conseil Général 24	3 000
		Conseil Général 47	3 000
		Conseil Général 40	6 500
		Conseil Général 64	8 000
		Conseil Régional Limousin	15 000
		Conseil Régional Poitou - Charentes	2 000
TOTAL	293 470	TOTAL	293 470

Compte tenu de l'intérêt de cette manifestation pour l'ensemble de la filière économique de l'élevage, des compétences de notre établissement public en matière d'activités agro-alimentaires, mais également de la notoriété internationale acquise au fil des ans par ce salon, la Communauté Urbaine pourrait reconduire la subvention sollicitée et procéder au versement de la cotisation annuelle d'adhérent au titre de l'exercice 2008.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention de 8 000 € au bénéfice de l'association Aquitanima pour l'organisation du salon Aquitanima, se déroulant du 1^{er} au 4 mai 2008 dans le cadre du Salon de l'Agriculture d'Aquitaine,

- **CONFIRMER** l'adhésion de notre établissement public à cette association pour l'année 2008,

- **AUTORISER :**

- le versement de la cotisation adhérent à l'association Aquitanima, d'un montant de 100 € au titre de l'année 2008,

- Monsieur le Président à signer la convention, ci - annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de l'exercice en cours, au chapitre 65, article 6574 (subvention), et au chapitre 011, article 6281, fonction 92 (cotisation), fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Le groupe des élus Communistes et apparenté ne prend pas part au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 février 2008,

Pour expédition conforme,
pour le Président
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
18 MARS 2008**

PUBLIÉ LE : 18 MARS 2008

M. JEAN-PIERRE FAVROUL